



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 27 novembre 2015

N° 2015-762

Convocation du 20 novembre 2015

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, M. Noël MAMERE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain JUPPE à M. Michel LABARDIN
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE
Mme Anne BREZILLON à Mme Dominique IRIART
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne WALRYCK
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST
Mme Frédérique LAPLACE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Bernard LE ROUX à Mme Michèle FAORO
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Noël MAMERE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h25
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h10
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h40
Mme Maribel BERNARD à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE à partir de 11h30
M. Jean-Louis DAVID à M. Dominique ALCALA à partir de 10h45
M. Stephan DELAUX à M. Michel DUCHENE à partir de 11h45
Mme Conchita LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h
M. Pierre LOTHAIRES à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 12h05
Mme Arielle PIAZZA à Mme Christine PEYRE à partir de 11h
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 10h30
M. Alain SILVESTRE à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h40

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 27 novembre 2015 Pôle dynamiques urbaines Mission urbanité et cultures	Délibération N° 2015-762
--	---	---

**Ville de Martignas-sur-Jalle - organisation du festival Kid's show les 11 et 12 septembre 2015 -
Subvention de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur Michel HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La ville de Martignas-sur-Jalle a organisé les 11 et 12 septembre 2015 la 5^{ème} édition du Kid's Show-opération rock, en partenariat avec l'association Label évolution.

Le Kid's show, bien que fortement fréquenté par les jeunes est un événement ouvert à tous dont l'aspect intergénérationnel se développe d'année en année.

Les membres de l'association Label évolution, coproductrice de l'événement avec la ville de Martignas-sur-Jalle, sont issus d'un collectif de jeunes qui a vu le jour au centre socioculturel de la commune. Leur mobilisation autour de l'événement est très importante et renforce le caractère convivial de la manifestation.

L'objectif de cette manifestation est de proposer une programmation éclectique mêlant arts graphiques (démonstration de graffs), danse urbaine (battle) et musiques actuelles.

L'implantation de la manifestation sur le territoire martignassais donne l'occasion aux jeunes habitants de la commune de participer à un événement conçu pour leur génération. Cette manifestation véhicule des valeurs de dynamisme et de convivialité et permet aux jeunes de prendre une part active dans la vie culturelle de la ville.

Le Kid's show mobilise, fédère et fidélise un public attentif et curieux. Il permet en particulier de faire connaître et soutenir la création locale et des artistes métropolitains. Cette année, ont été mis à l'honneur l'association de danse hip-hop mérignacaise « 4Dancing », le performeur talençais Moka, la photographe bordelaise Emilie Mage, ou encore Adrien Jouault, vidéaste blanquefortais.

Un droit d'entrée de 6 euros permet d'assister aux 2 soirées.

Le premier soir du festival, un tremplin permet aux jeunes artistes locaux de se produire sur scène. Le vainqueur est invité à se produire en tête d'affiche de la seconde soirée. Il gagne également une séance photo réalisée par une jeune photographe bordelaise et un clip vidéo réalisé par un jeune artiste de Blanquefort. L'association Label évolution s'engage quant à elle à produire le gagnant l'année suivante.

Un battle hip-hop est organisé le deuxième jour par l'association mérignacaise « 4Dancing ». Il permet la promotion des cultures urbaines et favorise la venue de jeunes de tous horizons.

Le soutien de Bordeaux Métropole a été prévu dans le cadre des contrats de co-développement de la ville de Martignas-sur-Jalle (code de l'action C032730021).

Bordeaux Métropole a été sollicité pour apporter à cette manifestation une subvention à hauteur de 10 000€ dans le cadre d'un budget prévisionnel de 40 250€ H.T. répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC	Part cofinanceurs en %
Personnel	6 500	Subventions :		
Location de salle	18 000	- Département	2 100	5.22%
Location de barrières	500	- Subvention Bordeaux Métropole	10 000	24.84%
Entretien	200	- Commune(s)	22 650	56.27 %
Communication	4 500	Participation du public (entrées)	3 500	
Prestataires musique	3 500	Participation du public (buvette)	2 000	
Autres prestations artistiques	1 000			
Sécurité	500			
Hébergement musiciens	800			
Société production spectacle	250			
Logistique	4 500			
TOTAL	40 250 €	TOTAL	40 250 €	

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération de la Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2015, n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

VU la délibération n°2015/332 du Conseil de Bordeaux Métropole du 26 juin 2015 relative à la « Présentation des contrats de co-développement 2015-2017 ».

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la manifestation Kid's show – Opération rock relève de la catégorie des « fonds d'aide aux communes »,

DECIDE

Article 1 : Une subvention de 10 000€ est attribuée à la ville de Martignas-sur-Jalle pour l'organisation de la manifestation Kid's show – Opération rock qui s'est tenue les 11 et 12 septembre 2015.

Article 2 : Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : les dépenses relatives au règlement de cette subvention seront imputées au chapitre 65, article 657341, fonction 33 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2015

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 23 DÉCEMBRE 2015	Pour expédition conforme, par délégation, le Conseiller délégué,
PUBLIÉ LE : 23 DÉCEMBRE 2015	Monsieur Michel HERITIE